

mer magazine

mer41.fr



DOSSIER page 11

SERVICES A LA POPULATION

Une ville à hauteur d'enfant

COMMERCE page 7

Des burgers faits maison et en famille

ASSOCIATION page 19

45 chats sauvés en 2024 !

11 DOSSIER

4 À LA UNE

5 EN IMAGES

6 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recyclez votre sapin

7 COMMERCE

Bar à Burger

Des burgers faits maison et en famille

8 EXPRESS

9 PERSPECTIVE

Étude de la population méroise

10 TRAVAUX

Programme de signalisation

11 DOSSIER

Une ville à hauteur d'enfant

15 EXPRESS

16 CITOYENNETÉ

Des incivilités qui gâchent le cadre de vie

17 PORTRAIT

Nina Boutik

Un concept store synonyme d'expériences

18 SPORT

AS Méroise Cyclisme

Un sport d'équipe mais sur un vélo

19 ASSOCIATION

Amis Chats de Mer

45 chats sauvés en 2024 !

20 CULTURE

Votre programmation culturelle

21 ÉVÉNEMENTS

22 TRIBUNES POLITIQUES

23 INSTANTANÉ

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire Coordination Florent Léonard
 Conception et réalisation Manon Molé Rédaction Camille Meneurel
 Photographies Didier Depoorter / Mairie de Mer / Thomas Chaumontel
 Photographe • Imprimé à 4 500 exemplaires.
 Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80



7 COMMERCE



17 PORTRAIT



19 ASSOCIATION



Chères Méroises, chers Mérois,

Une nouvelle année s'achève et avec elle, la fin d'une longue période de lourds travaux sur notre voirie. Le dramatique accident survenu mardi 3 décembre sur la RD2152 nous rappelle la nécessité absolue de poursuivre nos efforts en matière de sécurisation des circulations, et plus particulièrement des piétons et cyclistes. Mes pensées vont à la victime et à ses proches. J'appelle chacune et chacun d'entre nous à la plus grande prudence lors de leurs cheminements sur notre commune. La transformation du carrefour Maunoury en giratoire a amélioré la fluidité de la circulation sur ce secteur. Il reste quelques aménagements végétaux à finaliser, et nous pourrons ensuite reprendre une gestion plus habituelle des travaux dans les secteurs qui le nécessitent le plus.

2025 s'annonce pour les communes et collectivités comme une année de grande sagesse financière, avec les incertitudes liées au budget de l'État et à ses conséquences sur les financements alloués aux communes. Nous poursuivrons nos efforts en matière d'économies budgétaires, en orientant nos investissements vers des sujets nous permettant, à court terme, une baisse significative de nos dépenses. Je pense notamment à la consommation énergétique, puisque nous continuerons la rénovation thermique de nos bâtiments et la conversion de l'éclairage public vers du matériel à faible consommation.

Je vous donne d'ores-et-déjà rendez-vous mardi 7 janvier à 18h30 sous la Halle pour la cérémonie des vœux à la population. L'occasion de revenir sur les actions accomplies en 2024 et sur les projets 2025. Je vous sais très attachés à cette rencontre annuelle, qui rassemble citoyens, associations et élus dans un moment à la fois solennel mais aussi convivial. Je vous remercie d'ailleurs pour votre participation enthousiaste aux diverses animations organisées sur notre commune ces dernières semaines. Plus de 150 personnes ont assisté au lancement de nos festivités de Noël le 29 novembre. Plus de 400 gourmands ont participé au repas de Noël offert par la commune à nos aînés le 4 décembre, tandis que 420 Mérois de plus de 65 ans sont venus retirer leur colis de Noël.

Notre commune est dynamique et inventive. Manifestations sportives, culturelles et festives rythment notre année et je remercie les associations méroises qui œuvrent aux côtés de la ville pour maintenir cette réputation de ville sportive et dynamique. Nul doute que le calendrier 2025 sera tout aussi chargé que celui de 2024.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, et vous adresse, avec quelques jours d'avance, une très bonne année 2025 ■

Vincent Robin
MAIRE DE MER

Récolement, une opération minutieuse

Dans le cadre du label Musée de France, le musée de la Corbillière a l'obligation de réaliser un récolement tous les 10 ans. Cette opération réglementaire vise à référencer toutes les œuvres. Le premier récolement s'étant achevé en 2014 à Mer, un nouvel état des lieux doit être mené et achevé au 31 décembre 2025. En quoi consiste-t-il ?

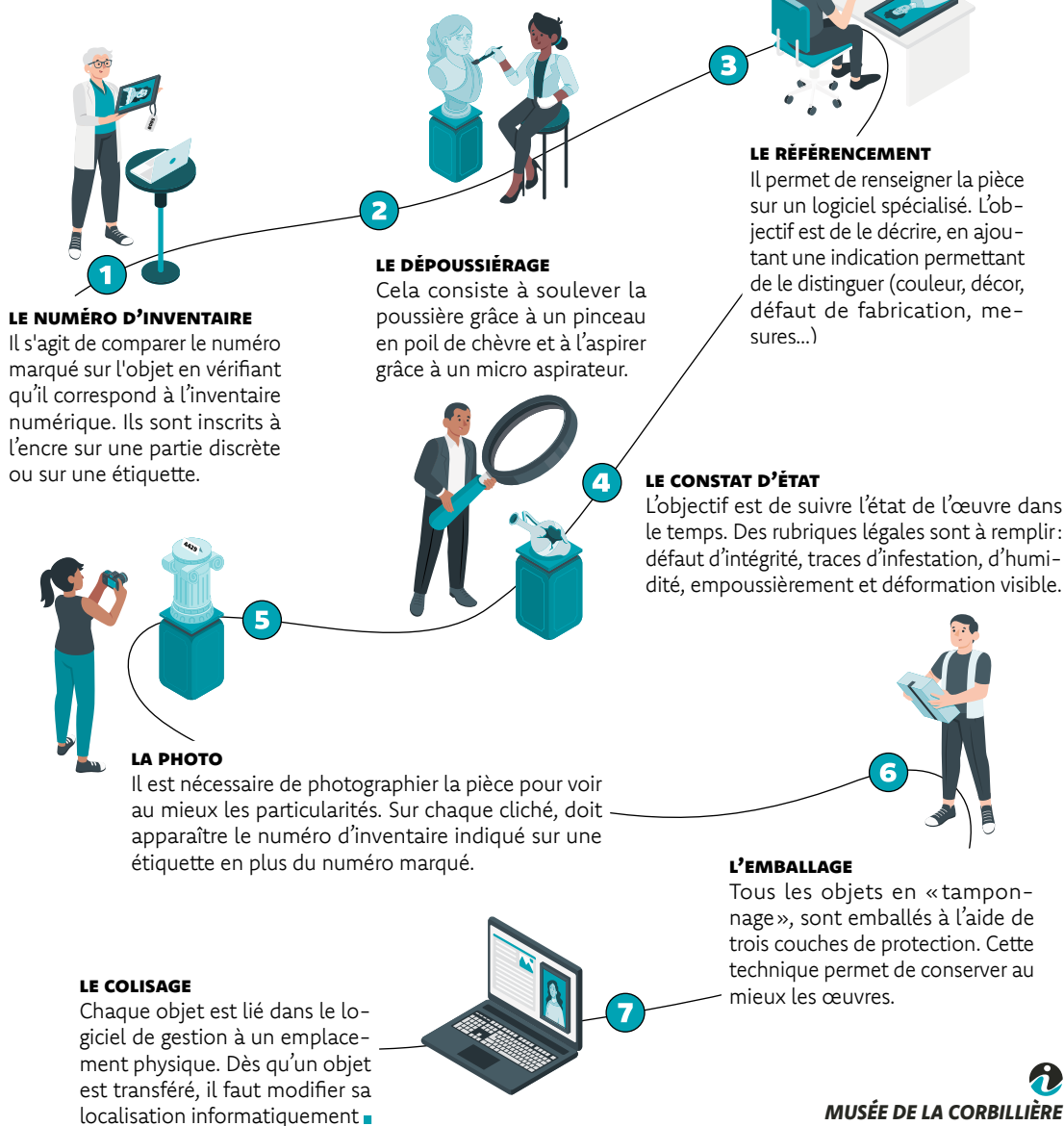
A Mer, le récolement est doublé d'un chantier des collections, c'est-à-dire dépeussier les objets, les reconditionner et les installer dans une nouvelle réserve. « Faire revivre et remettre dans un endroit propre et sécurisé les œuvres est une satisfaction. C'est aussi un moment unique et privilégié. Je peux avoir un contact direct et voir des choses exceptionnelles. Je les manipule, regarde

les détails et je peux observer des éléments que je ne verrai pas normalement sans la loupe. » explique Séverine Aubert, responsable du musée.

rencement qui inscrit la présence des objets dans les collections, sa localisation, son état, son marquage et la conformité de l'inscription à l'inventaire. Il doit respecter sept étapes ■

Sept étapes indispensables

Le récolement consiste à vérifier chaque pièce sur place. C'est un réfé-





1

1 Octobre rose. Dimanche 20 octobre La municipalité et l'AMO RANDO ont organisé une marche en partenariat avec la ligue contre le cancer 41. Merci à Effet'Mer, Llux dance, escapade chorale, Sel de Mer, l'école de musique de la CCBVL et tous les commerçants partenaires. L'ensemble des bénéfices a été reversé au profit de la lutte contre le cancer du sein. **2 Fête de l'arbre. Samedi 23 novembre** Plus de 80 amoureux de la nature ont pu profiter d'animations autour de l'arbre. Treize arbres ont été plantés dont cinq correspondants aux familles inscrites et un pour le CMJ. **3 Lancement des illuminations de Noël. Vendredi 29 novembre** Mer a lancé les festivités de fin d'année avec la mise en service des illuminations de Noël! Les enfants ont constitué un cortège de lampions dans le centre-ville accompagné par la Cie Lilamayi. **4 Noël des aînés. Mercredi 4 décembre** 400 aînés ont dégusté un repas de fête, à la Halle décorée pour l'occasion. En complément, 420 paniers garnis ont été distribués aux personnes ne pouvant pas se rendre au repas **5 Noël à Mer. Samedi 7 et dimanche 8 décembre** Animations et marché de Noël ont prolongé le temps d'un week-end, la ville dans une ambiance féérique grâce à la municipalité et aux commerçants ■



2



4



3

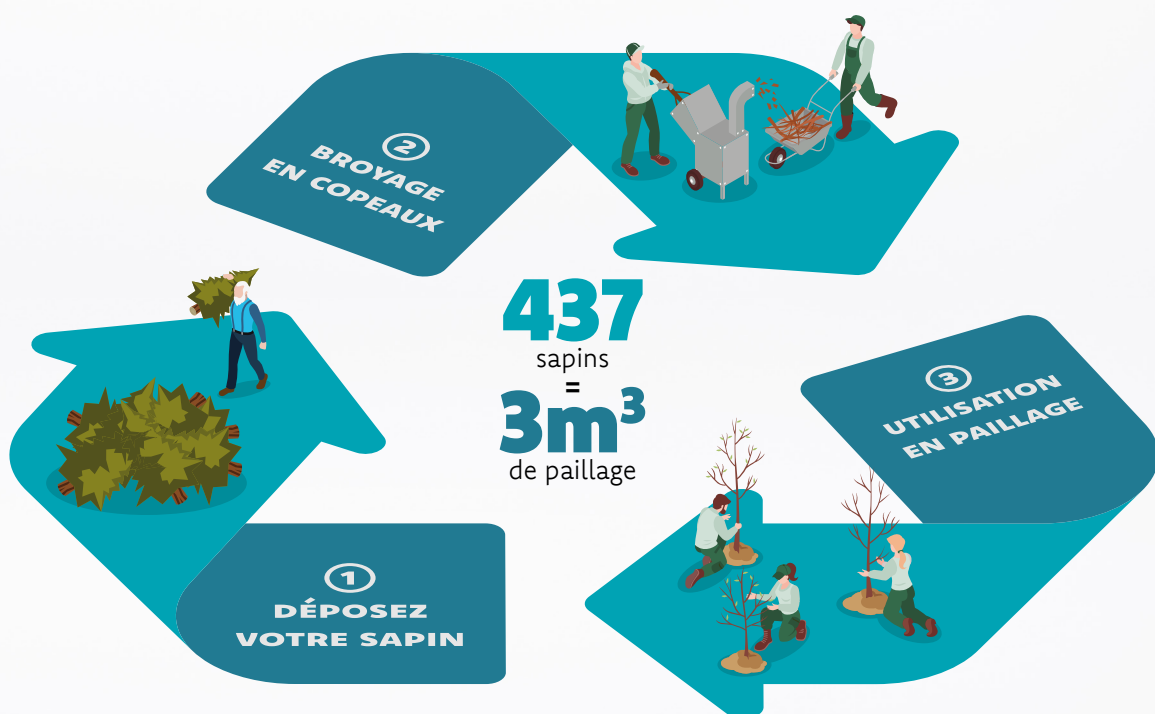


5

ÉCOLOGIE

Recyclez votre sapin

En 2024, la collecte de sapins de Noël du début d'année a permis de transformer 437 sapins en 3m³ de paillage. Ce recyclage donne une seconde vie écologique et utile à vos conifères. Ils sont broyés et transformés en petits copeaux. Les services techniques couvrent ainsi les massifs situés notamment aux alentours du cimetière. L'hiver, une fine couche de paillage permet de protéger les plantes du gel et de garder la fraîcheur du sol l'été.



**RENDEZ-VOUS PLACE RAPHAËL CLÉMENT
DU 26 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
POUR DÉPOSER VOS ARBRES DE NOËL**

BAR À BURGER

Des burgers faits maison et en famille

Après avoir appris et travaillé quatre ans avec son oncle au sein du Bar à Burger à Blois, Emre ZENGİN ouvre son premier commerce sur le même modèle : du fait maison avec des produits français.

A l'origine, ce nouvel entrepreneur ne se destinait pas à la cuisine. Détenteur d'un bac pro électrotechnique, c'est après une première année de fac de droit qu'il intègre l'équipe du restaurant de son oncle pour chercher sa voie. « J'ai eu l'opportunité de travailler dans la restauration et je ne suis jamais parti ! » Aujourd'hui gérant et cuisinier depuis juillet, il met un point d'honneur à travailler des produits de qualité.

Emre l'affirme, rien n'est congelé ou déjà préparé ! Les pains, la viande et les frites sont cuisinés sur place, tous les produits sont français. « La pomme de terre provient de Messas, le fromage de chèvre de Muides et notre viande est limousine ».

Une équipe familiale

Accompagné de sa femme Keyza, son beau-père, il s'est entouré de quatre collaborateurs de confiance pour travailler comme à la maison. « Nous pouvons accueillir 50 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous proposons un service à table et en assiette, avec deux burgers adaptés au régime végétarien. Nous ne sommes pas un fast-food ! Notre cuisine est personnalisée avec une cuisson des viandes adaptée à chacun. » explique Keyza. Pour varier les dégustations, un burger du moment est proposé tous les mois en fonction des envies des clients et prochainement un service de livraison à domicile va être mis en place. ■



BAR A BURGER

6 rue Nationale • 09 87 48 06 21

Ouvert du lundi au samedi : 11h30 – 14h et 18h30 – 22h

Dimanche : 18h30 – 22h



SOCIAL

Un premier Noël solidaire

A l'initiative du CCAS et de la municipalité, une après-midi récréative était organisée pour la première fois en partenariat avec les 3 associations caritatives méroises : les Restos du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire.

180 personnes s'étaient donné rendez-vous sous la Halle de Mer pour un avant-goût de fêtes de fin d'année ! Enfants et adultes ont pu bénéficier d'un spectacle proposé par le magicien Maxime Minerbe. Pour clôturer ce moment, un goûter concocté par les associations et servi par le Conseil Municipal des Jeunes a été offert aux participants ■

SERVICES À LA POPULATION

Fermetures de fin d'année

MÉDIATHÈQUE

L'établissement sera fermé du lundi 23 décembre au mercredi 1^{er} janvier inclus.

Réouverture le vendredi 3 janvier.

MUSÉE DE LA CORBILLIÈRE

Il fermera ses portes entre le 16 décembre et le 10 janvier.

MAIRIE

La mairie fermera exceptionnellement l'après-midi, les mardis 24 et 31 décembre.

Les horaires du matin restent inchangés de 9h à 12h30. En raison des vacances scolaires, la mairie ne sera pas ouverte le samedi 4 janvier ■



CITOYENNETÉ

Campagne de stérilisation des chats errants

Saviez-vous qu'une femelle peut avoir jusqu'à 12 chatons par an ? Il est donc indispensable de les stériliser. C'est pourquoi, une campagne va être organisée fin janvier 2025. Cela consiste à les capturer grâce aux signalements et à les transporter à la clinique vétérinaire du Chien Rouge. Ensuite, ils seront relâchés sur leur lieu de capture, dans un endroit protégé ou mis à l'adoption.

Signalez-les dès maintenant !

Vous avez aperçu un chat errant ?

Envoyez-nous une présentation précise : adresse de dernière vision du chat, lieu, description et couleur. N'hésitez pas à conseiller un endroit où positionner la cage à capture ■

Adjointe Citoyenneté - Danielle GUERIN :

adjointecitoyennete@mer41.fr • 07 68 63 54 55

Pour aider au trappage, envoyez vos coordonnées : nom, adresse, téléphone.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pas de cadeau aux cambrioleurs !

Signalez vos absences prolongées pour prévenir des cambriolages. Des patrouilles seront effectuées afin de dissuader toute tentative.

Comment s'inscrire au dispositif ?

- Télécharger le formulaire d'inscription sur : service-public.fr ou sur mer41.fr rubrique Mer citoyenne > Police Municipale > Missions
- Se rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou à la Police Municipale avec le formulaire imprimé et rempli au moins 2 jours avant votre départ ■



RECENSEMENT

Étude de la population méroise

Du 16 janvier au 15 février 2025, la mairie réalise le recensement de sa population. Les objectifs visent à mieux connaître son évolution pour pouvoir développer différents projets répondant à vos besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés grâce à 13 agents recenseurs.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Moins de formulaires imprimés est un geste responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population est obligatoire et permet de savoir combien de personnes vivent en France afin d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, sur les logements, etc. ■

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger.

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne.

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile.

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire.

(maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. Votre nom, votre prénom et votre adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 16 janvier, contactez-nous : 02 54 81 41 34, etatcivil@mer41.fr ou directement en mairie

Programme de signalisation

En 2024, un programme de signalisation a été imaginé pour sécuriser les accès piétons et les zones de rencontre dans la ville. Les aménagements seront mis en place courant 2025.

Rue de la Brèche

Création d'une « zone de rencontre » sur l'ensemble de la rue avec une vitesse limitée à 20 km/h. Les piétons sont prioritaires sur tout autre mode de déplacement (vélo, trottinette, voiture, etc...). Le bas de la rue sera en sens unique montant de la rue Jean et Guy Dutems vers la rue de la Brèche. Seuls les véhicules de service et de secours seront autorisés à emprunter cette portion en sens inverse.

Des panneaux stop seront mis en place devant l'ancienne pharmacie ainsi que sur la voie de sortie du parking de la Place de l'Hôtel Dieu avec obligation de tourner à gauche.

Débouché de la rue Jean et Guy Dutems sur la place de la Halle

Pas de changement du fonctionnement actuel, seul un renforcement de la signalisation indique la sortie de la « zone de rencontre » et l'obligation de tourner à droite.

Place de l'Église

Installation d'un sens unique autour de l'Église. Le débouché de la rue de la mairie sur la RD 2152 sera interdit. Les véhicules devront faire le tour de l'église et sortir sur la RD 2152 par la rue de la place de l'Église. Une place réservée aux personnes à mobilité réduite sera créée sur le parking situé face à la mairie.

Intersection route de Villexanton et rue basse d'Aulnay

Le débouché de la route de Villexanton sur la rue Basse d'Aulnay sera sécurisé grâce à la mise en place d'un stop. Des balises seront installées pour interdire aux véhicules venant de la route de Villexanton de couper le carrefour.

Rue Gilbert Philippe

Création d'une « zone de rencontre » Cette rue sera empruntable en sens unique.

Rue du Sergent Bernard

Création d'une « zone de rencontre » Des places seront créées ainsi qu'un passage piéton dans le bas de la rue. Des dispositions seront prises pour interdire le stationnement des véhicules sur les trottoirs.

Rues de la paix et du 8 mai

Des marquages de stationnement et des traversées piétonnes seront réalisés.

Rue des Fléchaux

Des places de parkings seront matérialisées ■



RAPPEL

Sens de circulation du parking Maunoury

Depuis la rentrée de septembre et la création du carrefour giratoire de la RD 2152, le parking Maunoury a vu son sens de circulation changer. Pour y accéder, l'entrée se situe sur la rue Nationale et la sortie se fait par l'avenue Maunoury. Si vous venez de Blois, il est nécessaire de faire le tour complet du rond-point pour entrer dans le parking. En sortant, si vous souhaitez vous diriger vers la gare, vous devrez tourner à droite et effectuer le tour complet du rond-point ■

Réouverture des tribunes du stade de foot



Dans le cadre de la surveillance et de la maintenance de ses équipements, la municipalité avait commandé un contrôle et une vérification structurelle de la tribune en 2023. Le rapport avait identifié quelques désordres n'entraînant pas de fermeture. Cependant, après le passage de plusieurs tempêtes

en début et milieu d'année, la tribune a été fermée au public pour des raisons de sécurité suite au nouveau passage du bureau de contrôle, le 10 octobre 2024. Le toit a été retiré et la tribune a ainsi pu réouvrir aux associations le 31 octobre ■

SERVICES À LA POPULATION

UNE VILLE à hauteur d'enfant



L'ensemble des services à la population contribue à l'épanouissement des enfants. La médiathèque, le musée, les écoles d'arts plastiques, de musique et le service des sports, tous guident les jeunes grâce à une pédagogie positive. ▶



Pour les équipes encadrantes, la bienveillance et l'encouragement sont des approches éducatives importantes. Pour les accompagner à grandir, de multiples activités sont proposées avec une seule motivation, le bien-être de l'enfant. Les objectifs sont multiples pour qu'ils gagnent en confiance en eux.

Développer son imagination

L'art est un moyen d'expression. Il permet de partager sa vision du monde et de s'exprimer librement. L'école d'arts plastiques propose des stages et des cours collectifs qui permettent de développer la créativité de chacun et son sens de la concentration. En février prochain, un stage « Mémoire de la terre » est proposé aux enfants de 6 à 10 ans pour découvrir la texture de l'argile. Ils se familiariseront avec cette ressource vivante qui est modulable et devient une matière à créer. Un atelier où il faut être minutieux et agile de ses mains. Encadrés par Nicole Bastien, ils découvriront d'où vient la terre et comment la travailler. « La Terre conserve la mémoire du passé. Elle est inscrite dans les profondeurs, sur la surface, dans les roches, les fossiles et les paysages. » explique Nicole. Ils laisseront place à leur imagination pour créer des œuvres uniques et laisser eux aussi leur trace.

Pour les adolescents, « Histoire de vies » est un cours extrascolaire proposé pour créer un objet éditorial. Chacun s'inspire de son expérience vécue afin de retranscrire ses souvenirs et ceux de sa famille au travers du dessin ou de l'écriture. Cette expérience est en partenariat avec le musée de la Corbillière et le fond local de la médiathèque.

Exprimer ses émotions

L'école de musique Beauce Val de Loire se présente comme un établissement à plusieurs vocations. L'enfant développe son sens artistique et communique autrement qu'avec les mots notamment par la musique. Une équipe pédagogique qualifiée encadre l'apprentissage instrumental, la formation musicale, les ateliers collectifs ainsi que les ensembles instrumentaux et vocaux. Chanter, danser et jouer avec les instruments, éveillent les plus petits et permet aux plus grands de s'exprimer. Du cours individuel à l'orchestre, l'élève est invité à développer son plaisir et ses capacités à jouer ou chanter en groupe, au gré des cursus d'apprentissage.

L'école de musique intervient également dans les écoles élémentaires et maternelles de Mer ainsi qu'au collège avec une classe de percussion brésilienne : la batucada.

Auditions et concerts jalonnent le parcours de formation, pour faire de l'apprenti musicien un amateur éclairé !



Jouer en équipe, maîtriser son énergie et se dépasser

Une multitude d'actions couplées à des équipements sportifs diversifiés, permettent aux enfants la pratique du sport. L'esprit d'équipe ou la prise de décision sont des éléments essentiels à développer. Elle permet également d'apprendre à chacun la maîtrise de soi et de dépenser son énergie. C'est dans ce cadre que la politique sportive de la commune met en place des séances pour les classes de maternelles et de primaires.

Des éducateurs sportifs municipaux interviennent de la grande section au CM2, à l'occasion des cours d'EPS. Dispensés sur le temps scolaire, ils permettent à tous d'y avoir accès gratuitement. Les élèves bénéficient d'un programme adapté leur permettant de découvrir plus de douze Activités Physiques et Sportives (APS) différentes. Les sports collectifs, de raquette, d'expression corporelle ou d'opposition rythment l'année.

L'objectif est que les jeunes puissent pratiquer une APS dès le plus jeune âge, pour agir, s'exprimer, appréhender ses limites et mieux connaître son corps.



Échanger et créer des souvenirs

L'équipe municipale est consciente que la période adolescente est un moment propice à créer des souvenirs et des amitiés ! Pour qu'ils puissent se réunir, un city stade a été construit au parc des Revaux et des tables de ping-pong ont été installées au parc de la Corbillière.

Le musée de la Corbillière propose également des animations ludiques à faire entre amis ou en famille. Durant l'automne, un cluedo géant a rencontré un grand succès auprès des adolescents sur le thème « un meurtre au musée ». Durant quelques heures, ils sont devenus détectives afin de résoudre l'enquête.

Pour participer à des ateliers et spectacles en famille, la médiathèque propose le Tout P'tit festival depuis de nombreuses années. Cet événement à destination des 0 – 6 ans a pour objectif l'éveil culturel des plus jeunes. Les offres sont gratuites afin qu'elles soient accessibles à tous.



Le saviez-vous ?

Des cours de natation gratuit pour les enfants de 6 à 12 ans permettent d'apprendre à nager. Tout au long de l'été les centres de loisirs accèdent gratuitement à cet établissement deux fois par semaine.

Développer son sens des responsabilités

L'engagement des collégiens au sein du Conseil Municipal des Jeunes permet de les responsabiliser et de s'engager pour leur ville. Pendant un an, ils décident et organisent leurs projets en fonction de leurs convictions et défendent leurs idées. Ils participent également à des événements publics, des animations et activités où les occasions sont nombreuses pour favoriser les échanges intergénérationnels.

Des projets construits pour la jeunesse

Dans sa future médiathèque, la municipalité cible les familles. Avec pour objectif de bénéficier d'un lieu commun pour venir passer un moment convivial, il est pensé pour créer du lien entre les générations. De nom-

breux services et animations seront proposés. Ils pourront retrouver dans la partie médiathèque des collections pour tous les univers, mais également près de 1 000 jeux de plateau et d'imitation dans la partie ludothèque où les enfants pourront venir en profiter librement. Les adolescents ne sont pas oubliés grâce à l'espace de jeux vidéo.



Cette année, les jeunes du Pôle Accueil Jeunes de la CCBVL ont participé à la création de SAC'ADOS. Des sacs empruntables ont été pensés par les jeunes, pour les jeunes ! Cinq thèmes ont été retenus à l'occasion d'ateliers entre les adolescents et les bibliothécaires. On peut y trouver des accessoires pour se divertir entre amis, découvrir le Japon, faire du sport à la maison, tester des techniques de dessin ou encore parfaire son style. Ils sont à votre disposition à la médiathèque ■



NOUVEAU SERVICE !
A partir du 1^{er} janvier 2025

Vos démarches en ligne

Recevoir les infos des services

Inscrire mon enfant aux services

Transmettre mes documents justificatifs

Gérer les absences de mon enfant

Payer mes factures en ligne

Avec le portail famille, accédez facilement et rapidement aux démarches liées aux services scolaires et aux accueils de loisirs depuis votre espace personnel disponible 7j/7 et 24h/24.

Vos enfants inscrits en un clic !

Le 1^{er} janvier 2025, un « Portail famille » de la CCBVL va être mis en place. Il sera alors possible d'inscrire votre enfant aux services scolaires et périscolaires directement en ligne et gérer les absences.

La gestion des factures seront dématérialisées. Pour faciliter vos démarches administratives, un espace permettra de transmettre les documents justificatifs et signaler un changement de coordonnées. Un formulaire de contact sera également disponible pour recevoir les informations des services, les contacter ou poser vos questions.

Des avantages pour tous

Les démarches peuvent s'effectuer à n'importe quel moment sans se déplacer. Un dossier unique sera constitué pour chaque enfant de la maternelle jusqu'à l'adolescence. Le système est fait pour s'adapter au mieux à vos besoins.

Quand la plateforme sera-t-elle en ligne ?

- Restauration et garderies scolaires, accueils de loisirs et PAJ : **janvier 2025**
- Inscriptions scolaires, mise à jour des dossiers familles, inscriptions garderies et cantines : **mars-avril 2025**
- École de musique : **juin 2025**
- Accueil de loisirs mercredis : **mai-juin 2025** ■

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le chiffre du mois

820

INSCRITS

au Noël des aînés (repas + colis) ■



SANTÉ

Rappel : Récupérez vos comprimés d'iode

Ils sont disponibles gratuitement en pharmacie. Nous vous invitons à renouveler votre stock.

Attention, cet iode est un médicament. Il ne doit être pris que sur décision du préfet. Il participe à la protection des populations en cas de rejet radioactif dans l'environnement ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Achat d'un vélo à assistance électrique

Depuis 6 ans, la municipalité aide financièrement les mérois désireux de s'équiper d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE). Son aide à l'achat est relancée à hauteur de 15% du prix du vélo et dans la limite de 100€. Depuis 2019, 119 acheteurs de VAE neufs en ont bénéficié. Elle est également compatible avec celle de la Région, les demandes sont à effectuer en parallèle.

Une nouveauté pour 2025

Les VAE reconditionnés, ayant un niveau équivalent au neuf évalués par un professionnel, sont également éligibles à l'aide !

Les démarches

Retrouvez toutes les informations et téléchargez les documents, rendez-vous sur le site mer41.fr, rubrique Développement durable ou scanner le QR code ■



Dossier à envoyer à :

Mairie de Mer - 9 rue Nationale, 41500 Mer
 Plus d'informations : [Julie Dziukala](mailto:julie.dziukala@beaucevaldeloire.fr)
 06 18 10 47 75 – j.dziukala@beaucevaldeloire.fr

SOCIAL

350 kilos de kiwis récoltés

Le 2 décembre dernier, les trois associations caritatives méroises ont participé à un après-midi de ramassage de kiwis au profit de leurs bénéficiaires. Record battu, puisque 12 bénévoles des Restos du Cœur, du Secours Catholique et du Secours Populaire ont mené cette action commune en doublant la récolte par rapport à celle de 2023 ■



Des incivilités qui gâchent le cadre de vie

Les actes d'incivilités et les dégradations pèsent sur le porte-monnaie de la Ville mais aussi sur le quotidien de ses agents. Services et élus expriment leur ras le bol.

Dépôts sauvages d'encombrants, découpage des planches des pontons au parc de la Passerelle, armoires électriques forcées, affichage sauvage, mobilier urbain dégradé, tags, déjections canines, dégradation du mobilier urbain... Les incivilités auxquelles notre ville et ses habitants doivent faire face et contre lesquelles nous agissons depuis de nombreuses années, est une longue énumération.

Des moyens mis à disposition

Malgré des mesures et la sensibilisation engagées, ces actes de dégradation restent malheureusement encore trop nombreux, polluants et coûteux.

La Ville en appelle à la responsabilité de chacun et rappelle que de nombreuses solutions sont proposées aux habitants pour conserver un cadre de vie propre, agréable et apaisé.

Les 120 poubelles mises à disposition sur l'espace public sont vidées 2 à 3 fois par semaine.

Deux agents du service propreté assurent une astreinte tous les vendredis après-midi pour veiller à la propreté des rues et repérer les dépôts éventuels. En 2024, trois agents municipaux sont intervenus plus de 100 fois sur la commune équivalent à 175 heures de travail en plus de leurs tâches quotidiennes.



La Ville de Mer déplore toujours plus de casse, de salissure et d'incivilité. Au quotidien, nous investissons pour rendre notre ville agréable. Les agents fournissent beaucoup d'efforts pour maintenir cet état.

Le respect est l'affaire de tous ! ■

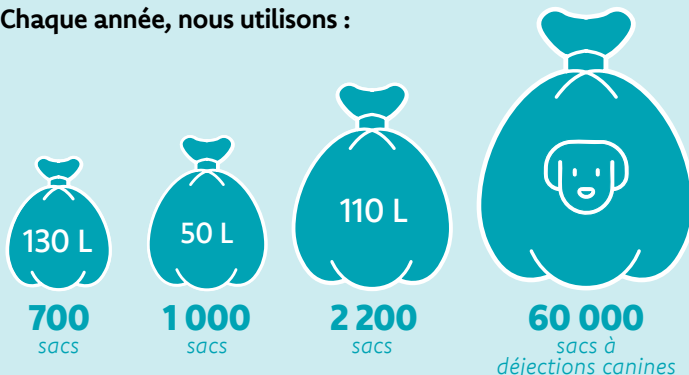


Sécurité routière, tous concernés

Nous déplorons également que trop souvent les limitations de vitesse, les panneaux de circulation et plus largement le code de la route ne sont pas respectés et ce malgré les aménagements réalisés par la municipalité. Il s'agit d'un enjeu de sécurité majeur qui nous concerne tous.



Chaque année, nous utilisons :



NINA BOUTIK

Un concept store synonyme d'expériences

Depuis février 2024, Didier et Alexandra Lebaïl sont les créateurs d'un nouveau concept : Nina Boutik. Un commerce atypique à découvrir où la seconde main et le partage de bons plans sont le cœur de l'expérience.

Pour comprendre l'offre que propose les deux fondateurs, il faut entrer dans la boutique ! Répartie sur trois étages, on y circule librement, comme dans une maison. Tout part d'un constat personnel « Nous sommes influencés par la grande consommation. Nous avons souhaité faire du tri dans nos affaires et avons choisi d'en faire profiter avec l'ouverture de Nina Boutik. C'est un point de passage qui évolue en permanence avec toujours comme fil conducteur l'humain. Nous partageons notre expérience et nos bons plans. »

Une offre variée

« Notre clientèle est curieuse. Pour trouver votre bonheur, il faut chercher et ne pas hésiter à pousser les portes, même celles qui sont fermées ! » explique Didier. Pendant votre parcours, vous pouvez trouver des produits issus du commerce local et un espace pour organiser vos événements à petit prix. Une pièce est réservée à la vente de vêtements remis à neuf, chaussures et accessoires. Plus étonnant encore, un showroom a été créé pour les essayages de mariage avec un boudoir. Vous pourrez y faire vos essais de maquillage ou de coiffure, et même des soins de massage ou du reiki. Le dernier étage a été aménagé pour organiser des ateliers créatifs. La cave réserve elle aussi des surprises, avec des dégustations de vin. Elle accueille également des enterrements de vie de garçon ! Un endroit regorgeant de recoins atypiques ■



NINA BOUTIK

15 place de la Halle • 06 32 05 11 17 • nina-event-design.fr

Facebook : [Nina Event Design](https://www.facebook.com/nina.eventdesign) • Instagram : [@nina.eventdesign](https://www.instagram.com/nina.eventdesign)

Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 18h, le samedi de 10h à 19h et le dimanche matin pendant le marché du terroir

AS MÉROISE CYCLISME

Un sport d'équipe mais sur un vélo

Cyclisme sur route, sur piste ou cyclocross, l'association méroise de cyclisme propose trois activités encadrées par un animateur et un éducateur fédéral. Rattaché à la FFC, le club concourt en compétition et forme des champions.

L'AS Méroise Cyclisme accompagne les enfants dans leur apprentissage du deux-roues. Répartis en deux groupes: l'école du vélo et la catégorie des U15, ils sont entraînés sur la base de loisirs du Domino et au complexe Bernard Guimont par des bénévoles agréés.

A l'école du vélo, dix-sept licenciés de 6 à 13 ans apprennent à rouler avec Laurence, animatrice fédérale et participent au challenge départemental tout au long de l'année. « Ce sont des épreuves où il faut se démarquer par des qualités spécifiques. Il n'y a pas uniquement de la vitesse et le classement est individuel, mais aussi par équipe. C'est important de garder un esprit collectif même s'ils sont seuls sur le vélo. » explique Tony. Une valeur qui correspond à ce club familial où le respect des coéquipiers et des éducateurs sont les règles d'or.

Un palmarès historique encourageant

Tony encadre les plus âgés, dans la catégorie des U15. Cinq adolescents de 13 à 14 ans sont entraînés deux fois par

semaine. Ils choisissent leur pratique selon les trois activités proposées, participent à autant de compétition qu'ils veulent et remportent même des prix. « Nous sommes fiers d'avoir formé une championne ! Violette Demay est une enfant du club. Elle a rejoint en 2022 en équipe semi-professionnelle au Lyon Sprint Evolution. Son palmarès de championne de France de course à l'américaine, de vice-championne de France de course au point et d'Omnium en atteste. » Elle est un exemple pour les équipes du club.



Des vélos accessibles à tous

Pour donner une chance à chaque enfant de devenir un champion, le club met à disposition des vélos en location pour 90 € par an. « Le cyclisme est un sport qui coûte cher ! Il faut compter entre 500 à 600 € le vélo à l'achat ! Les enfants en période de croissance doivent les changer tous les ans. Nous permettons donc aux familles de louer les vélos et de les changer tous les ans. C'est un système qui fonctionne et qui permet à tous d'avoir accès à un matériel adapté et de qualité. ». Une initiative pensée pour tous ! ■



AS MÉROISE CYCLISME
06 21 72 45 67

laurence.manidren@gmail.com
Facebook : Association Méroise Cyclisme

LES AMIS CHATS DE MER

45 chats sauvés en 2024 !

Recueillir, soigner et accompagner pour sauver les chats : telle est la devise de l'association. Soutenue par 42 adhérents dont 5 bénévoles et 8 familles d'accueil, Danielle Guérin, présidente a créé l'ACDM en juin 2024.

L'association a recueilli 45 chats depuis le début de l'année. Ils ont été répartis dans huit familles d'accueil. « Sans elles, l'association ne pourrait exister ! Dès que nous recevons un signalement, les chats sont capturés et confiés en fonction des places disponibles dans les foyers. Mais nous manquons de capacité d'accueil, car je constate une augmentation du nombre d'abandons et de reproductions des chats errants. Nous avons dû refuser une quarantaine de signalements. Ils sont donc restés dans la rue ! » confie Danielle. Face à ce constat, l'association est en recherche active de nouvelles familles d'accueil pour pouvoir effectuer davantage de sauvetages et proposer ensuite les chats à l'adoption.



Sereine, à l'adoption

Un acte solidaire et engagé

Les familles d'accueil ont un vrai rôle ! Il ne consiste pas uniquement à accueillir les animaux dans un foyer aimant. Il s'agit de les accompagner au quotidien dans leurs soins nécessaires et pour les chatons, dans leur sevrage. L'objectif est de les suivre temporairement afin de les socialiser et qu'ils soient confiés aux adoptants en pleine santé. Pour s'assurer de la bonne volonté des familles, la candidature est faite grâce à un formulaire, puis une visite et un contrat la valide. Tout est mis en œuvre pour le bien-être de l'animal accueilli, jusqu'à son adoption. Pour Danielle, c'est un vrai acte d'engagement, mais également une satisfaction totale « Savoir que nous

Vous souhaitez adopter ?

Rendez-vous sur Facebook ACDM de Mer pour retrouver tous les chats qui vous attendent. 140 € de frais d'adoption par chat stérilisé, déparasité et identifié.

Devenez adhérent

Vous souhaitez soutenir l'association sans être famille d'accueil, c'est possible en devenant adhérent. Participez aux trappages, aux événements ou pour faire des dons de litière ou de nourriture. 20€ l'adhésion par an.

Devenez famille d'accueil

Vous êtes sensible à cette cause et souhaitez devenir famille d'accueil ? ACDM a besoin de vous ! 07 68 63 54 55

contribuons au sauvetage d'animaux est un bonheur ! Les voir partir dans leur famille d'adoption dès qu'ils le peuvent est toujours un moment particulier. C'est une victoire, pour certains, ils seraient morts dans la rue ! » ■



Tigrette, à l'adoption



LES AMIS CHATS DE MER

15 rue Toutedoie

07 68 63 54 55

amischatsdemer@gmail.com

Votre programmation culturelle

Pour le début d'année 2025, découvrez une exposition, des animations et ateliers proposés par les services culturels.

Musée de la Corbillière

EXPOSITION

Lignes Pures

A PARTIR DU 11 JANVIER

L'artiste invite les visiteurs à plonger dans un univers où la géométrie, la pureté des lignes et l'harmonie architecturale se déploient en un langage esthétique fascinant. Point de départ de cette exploration : John Storrs, figure clé du mouvement Art Déco, dont les œuvres ont marqué l'histoire de l'art par leur modernité audacieuse et leur monumentalité stylisée.

ANIMATIONS

Atelier famille

« Suspensions géométriques »

LE 15 FÉVRIER, 15H

A partir de 6 ans

Atelier famille mosaïque

LE 22 FÉVRIER, 15H

A partir de 6 ans

Visite contée « L'histoire de Sasha, le chat d'Alexandre Bigot »

LE 22 MARS, 10H30

De 3 à 6 ans

Activité gratuite, sur réservation : lacorbiliere@mer41.fr ■

École d'Arts Plastiques

STAGE 8 – 10 ANS

DU 10 AU 13 FÉVRIER

DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 16H

Animé par Nicole Bastien

Au programme :

Jouer avec la terre, modeler, sculpter, s'amuser avec la boue qui mémorise les gestes.

Tarifs :

Enfants mérois : 16,00 €

Enfants non mérois : 36,00 €

10 places disponibles

STAGE 10 – 14 ANS

DU 07 AU 11 AVRIL

DE 10H À 12H ET DE 13H À 15H30

Animé par Emeline Sauvaget

Au programme :

Initiation à la linogravure, dessiner, creuser, encreur au rouleau et imprimer à la main sur une multitude de papiers colorés.

Tarifs :

Enfants mérois : 24,00 €

Enfants non mérois : 52,00 €

10 places disponibles

Inscriptions sur :

mer41.fr/mer-animee/culture/ecole-darts-plastiques/

Médiathèque

SPECTACLE

Les Cancans du lavoir

LE 8 MARS, 16H

Cercle laïque, gratuit

Mis en scène et interprété par Pascal Cabrera, partez pour un merveilleux voyage dans le temps entre histoire, humour et poésie. Le comédien incarnera Monsieur Beauventre Ferdinand, Maire de Muides-sur-Loire pendant les années 30. Découvrez les histoires des lavoirs et de ses cançons. Ces lieux appelés les hôtels des bavardages étaient historiquement réservés aux femmes. Sièges d'une intense vie sociale, ils étaient des lieux de rencontres incontournables pour les femmes du village.

CINEMOBILE

Nouvelle tarification

Pourquoi les tarifs du Cinémobile évoluent ? Pendant six ans, les tarifs ont été maintenus. Depuis son ouverture, les coûts d'exploitation ont fortement augmenté. C'est pourquoi, les tarifs de CICLIC vont augmenter au 1^{er} janvier.

Le tarif plein sera de 7€ et le tarif réduit de 5,20€. Pour les moins de 14 ans, les 1,2,3 Ciné et les groupes la place sera à 4,50€. Pour les carnets de 6, il faudra déboursier 30€.

JANVIER



EXPOSITION

« LIGNES PURES »

A partir du samedi 11 janvier

Musée de la Corbillière

RECYCLEZ
VOTRE SAPINDu jeudi 26 décembre
au lundi 20 janvierPlace Raphaël Clément,
à côté du cimetièreVŒUX
À LA POPULATION

Mardi 7 janvier

18h30, Halle de Mer

PERMANENCE
MUTUALE

Vendredi 10 janvier

De 14h à 17h, à la Mairie

MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 19 janvier

De 8h à 13h, Rue Jean & Guy Dutems

FÉVRIER

PERMANENCE
MUTUALE

Vendredi 4 février

De 14h à 17h, à la Mairie

ATELIER FAMILLE
SUSPENSIONS
GÉOMÉTRIQUES

Samedi 15 février

15h, au Musée de la Corbillière

A partir de 6 ans

MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 16 janvier

De 8h à 13h, Rue Jean & Guy Dutems

ATELIER FAMILLE
MOSAÏQUE

Samedi 22 février

15h, au Musée de la Corbillière

A partir de 6 ans

CINEMOBILE

Parking de l'Espace Culturel

10 janvier

14 février

21 mars

MARS

PERMANENCE
MUTUALE

Vendredi 4 mars

De 14h à 17h, à la Mairie

SPECTACLE
LES CANCANS
DU LAVOIR

Samedi 8 mars

16h, Cercle laïque - gratuit



Mission locale mer Prométhée France Travail Les Portes de l'Emploi

FORUM EMPLOI

Mardi 11 mars

De 9h à 13h30, Halle de Mer

MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 16 mars

De 8h à 13h, Rue Jean & Guy Dutems

COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE

du souvenir et de recueillement à la
mémoire des victimes civiles et mi-
litaires de la guerre d'Algérie et des
combats en Tunisie et au Maroc

Mercredi 19 mars

11h, Cimetière de Mer

VISITE CONTÉE

L'HISTOIRE DE SASHA,
LE CHAT D'ALEXANDRE
BIGOT

Samedi 22 mars

10h30, Musée de la Corbillière

De 3 à 6 ans, gratuit, sur réservation :
lacorbiliere@mer41.fr

AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR

C'est l'automne, les feuilles tombent...les feuilles d'impôts locaux aussi.

En 2024, les bases de calcul de la taxe sur le foncier bâti (par l'Etat), augmentent de 3,9 %.

A cela s'ajoutent les taux locaux.

Le taux de la commune reste inchangé. Faisons en sorte qu'il en reste ainsi.

Le taux de la communauté de communes (CCBVL) passe de 2 à 3 %

Il faut dire que la CCBVL est privée des recettes de foncier bâti sur le parc industriel et logistique des Portes de Chambord en raison des recours contre les implantations de locaux d'activités.

N'oublions pas que le projet d'origine était de créer de l'emploi et de la richesse fiscale pour offrir des services de qualité à la population.

Nous attirons votre attention sur un dossier important : la finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Pour faire simple, le document détermine les conditions d'aménagement du territoire, les règles d'utilisation des sols sous couvert d'une gestion économe du foncier, de l'énergie et de l'eau.

Chaque habitant(e), chaque propriétaire est concerné et a tout intérêt à s'intéresser au dossier faute de découvrir trop tardivement des règles impactant ses projets.

N'hésitez pas à en consulter la présentation sur le site de la CCBVL.

La préparation du budget 2025 par le maire et son équipe va débuter.

Nous allons y participer dans un esprit constructif avec un regard attentif sur le fléchage des dépenses et des recettes dans ce contexte d'incertitude nationale et internationale.

En, effet, souvent, les investissements s'échelonnent souvent sur plusieurs mandats.

L'exemple nous est fourni par l'avenue Maunoury et les ronds-points sur la route nationale.

Nous vous souhaitons de joyeuses et conviviales fêtes de fin d'année ■

**Martine NODOT, Joël MARQUET,
Sandra LEMOINE-CABANNES, Laurent BOISGARD
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

ALTERNANCE POUR MER

Je souhaite de bonnes et saintes fêtes de Noël , ainsi qu'une bonne année 2025 en mon nom et celui des membres de la liste l'Alternance pour Mer aux Mérois et Méroise. Je reste à votre disposition pour toute prise de contact, et reste dans l'optique d'une opposition constructive, participative et fraternelle. À l'année prochaine en meilleure forme, pour continuer de vous défendre ! ■

Olivier BESNARD

Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.

MER vue par vous !



Valérie Patou

Faites nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...
et retrouvez les dans le Mer Magazine !
Envoyez-nous vos clichés à communication@mer41.fr
Photos à fournir en haute définition !

VŒUX À LA POPULATION

Mardi 7 janvier à 18h30

Sous la Halle de Mer



Dernières pièces
pour la Médiathèque-Ludothèque